

DUROJECT®

Tube d'injection

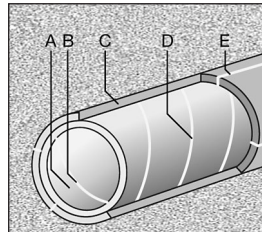
Domaine d'application

- Tube d'injection pour compression unique
- Etanchement de joints de reprise dans le bâtiment et le génie civil en général
- Etanchement par injection unique avec des produits à base d'acrylates (MEYCO® MP 308), de polyuréthanes ou de résines époxy

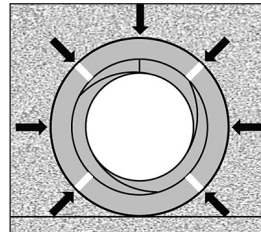
Caractéristiques

- Un manteau synthétique expansé empêche l'infiltration de bouillasse de ciment ou d'autres parties fines dans le tube d'injection pendant les opérations de bétonnage
- Injection unique
- En application préventive, l'injection s'effectue uniquement en cas de fuite. Un contrôle garanti de l'étanchéité n'est pas possible. Les fuites éventuelles doivent être assainies moyennant une pince d'injection.

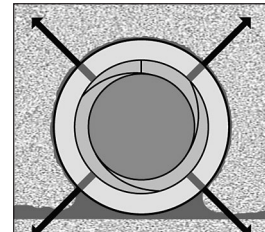
Action



- A: canal d'injection
 B: noyau spiralé du tuyau en PVC
 C: manteau synthétique expansé comme membrane d'étanchéité
 D: fente spiralee d'injection
 E: plusieurs séries de fentes perforées décalées pour répartition régulière du produit d'injection



Le manteau synthétique expansé empêche l'infiltration de bouillasse de ciment dans le canal d'injection et son engorgement.



Lors du processus d'injection, le produit est comprimé par la fente spiralee du noyau. Sous l'action de la pression exercée, les fentes perforées décalées s'ouvrent et le produit injecté peut se répartir de tous les côtés. Les poches, nids de gravier et très fines fissures situés à proximité du tube et du joint de reprise sont comblés.

Mise en œuvre

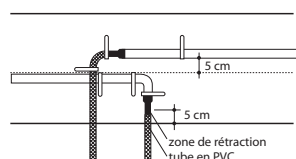
Confection

- Avant de procéder à sa mise en place, munir le tube d'injection DUROJECT® de pièces terminales à ses deux extrémités (extrémité d'injection et extrémité d'aération). Exécuter les différentes étapes successives conformément aux instructions de montage (jointes à la livraison).

Pose

- Le tube d'injection se pose par sections de 12 m de longueur au maximum. En l'occurrence, il convient notamment de tenir compte de la longueur des pièces terminales.
- Le tube d'injection DUROJECT® est posé au milieu du joint de reprise sur le support taloché propre.
- La distance minimale entre des tubes posés parallèlement est de 5 cm, par exemple au droit de zones de jointoiment.

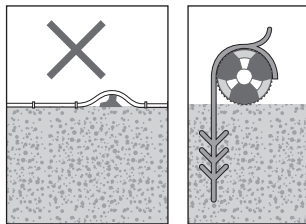
PLAN



DUROJECT®

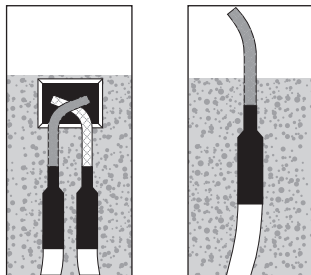
Fixation

- La stabilité du tube contre les mouvements de déplacement ou de flottement est assurée par des clips de fixation disposés en 25 cm.
- Le tube d'injection ne doit pas se fixer à l'armature. Il doit reposer sur toute sa longueur et se positionner de manière à éviter tout repliement ou resserrement.



Boîtes de conservation

- Les boîtes de conservation se posent environ 15 cm au-dessus des joints de reprise horizontaux, resp. à côté du joint pour des joints de reprise verticaux.
- En cas d'exécution avec des boîtes de conservation, les extrémités d'injection et d'aération s'introduisent d'env. 10 cm dans la boîte pour toujours rester accessibles.
- Les boîtes de conservation doivent se positionner à des endroits qui restent aussi facilement accessibles ultérieurement.



Documentation

- La position des boîtes de conservation et le tracé du tube d'injection doivent être soigneusement documentés (plan de pose).

Compression

Délai:

- L'injection sous pression dans le tube DUROJECT® scellé dans le béton doit intervenir le plus tard possible (retrait) et au plus tôt après que le béton soit âgé de 28 jours au minimum.

Travaux préparatoires:

- Avant de procéder à l'injection sous pression, spatuler les endroits défectueux apparents à proximité du joint de travail (nids de gravier) avec un mortier approprié.

Injection sous pression:

- Introduire le produit à injecter dans le tube DUROJECT® jusqu'à ce qu'il en ressorte à l'autre extrémité. Avec des tubes verticaux, le processus d'injection sous pression s'effectue de bas en haut.

DUROJECT®

- Fermer hermétiquement l'extrémité d'aération (par exemple pince de serrage ou bride). Introduire le produit à injecter par l'extrémité d'injection. Une injection lente sous faible pression procure généralement de meilleurs résultats qu'une injection rapide sous haute pression. Lorsque le joint de bétonnage n'absorbe plus de matière et dès que le manomètre de la pompe n'indique plus de perte de pression ou uniquement une perte minime, maintenir la pression d'injection appliquée environ 2 minutes encore pour parachever le processus.
Important:
- Après qu'il aie subi une injection sous pression, il n'est plus possible de mettre le tube DUROJECT® sous vide et donc de procéder à une autre injection ultérieure.

Remarque Ne pas utiliser le tube d'injection DUROJECT® pour réaliser des joints de dilatation ou lorsque d'importants phénomènes de tassement sont attendus.

Mesures de sécurité Pour de plus amples informations, prière de demander notre fiche de données de sécurité actuelle (MSDS) via info-as@basf.com ou auprès de notre Customer Service Center à Zurich, Tél. +41 58 958 22 44.

Conseil Pour un conseil, prière de prendre contact avec le conseiller technique responsable de votre région ou de nous téléphoner directement à Zurich, Tél. +41 58 958 22 11.

CARACTERISTIQUES DU PRODUIT	
Base chimique	PVC / caoutchouc synthétique
Couleur	rouge
Forme de livraison	diamètre extérieur: 18 mm diamètre intérieur: 6 mm
Produit d'injection	MEYCO® MP 308
LOGISTIQUE	
Durée de stockage	24 mois
Conditions de stockage	en emballage original à une température de +5° C à +30° C, à l'abri de la poussière et de l'humidité
Marchandise dangereuse selon ADR/SDR	n'est pas une marchandise dangereuse au sens des directives de transport
Elimination	selon OTD / incinération
SZID (ID de la préparation/substance)	non applicable
Principaux dangers	produit non soumis à indexation

Remarque d'ordre juridique:

Les indications de cette fiche technique reposent sur l'état actuel des connaissances de BASF Construction Chemicals Europe SA. La mise en œuvre du produit s'effectue sous la responsabilité exclusive du client; celle-ci sera adaptée à l'objet, à son affectation, aux particularités locales, aux données climatiques, ainsi qu'à d'autres influences extérieures. La responsabilité de la sélection du produit incombe au client. Les recommandations s'écartant des indications de nos fiches techniques n'ont un caractère obligatoire qu'à la condition d'avoir été confirmées par écrit par notre siège social de Zurich. Nos conditions générales de vente sont partie intégrante de cette fiche technique.

Etat: décembre 2010